Petites Cités de Caractère

Appel à manifestation d'intérêt

En partenariat avec :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct petites villes de demain

Organisation d'ateliers « Révélations »
dans le cadre de Petites Villes de Demain

Ateliers
Révélations
2023

www.petitescitesdecaractere.com

Les ateliers « Révélations » proposés par l'association Petites Cités de Caractère® de France dans le cadre de Petites Villes de Demain sont un temps majeur dans la construction du projet de territoire, proposant - avant de se projeter dans l'avenir - de faire une pause sur les héritages et les patrimoines qui contribuent à la singularité et à la culture du territoire et de ses habitants. Ce travail sur le récit commun dans une approche prospective de la cité dessine ainsi des lignes directrices pour la définition d'une stratégie urbaine et ensuite, implicitement, les actions conduites au titre de l'habitat, du commerce, du développement économique, de l'environnement etc., et bien sûr du tourisme et de la culture. Ainsi prend corps l'objectif des Petites Cités de Caractère® de placer le patrimoine au cœur du projet de territoire, pour construire et animer des (petites) villes contemporaines, durables, attractives et accueillantes.

Vouloir valoriser le patrimoine, ce n'est pas chercher à sanctuariser une cité et à la figer dans le passé, dans une caricature trop souvent encore associée aux actions patrimoniales. Il s'agit de partir d'un cadre de vie partagé par tous les acteurs de la cité, qui est le fruit d'une histoire et d'une culture. Ce cadre de vie, appréhendé comme un patrimoine, devient un bien culturel commun, dont chacun est héritier mais aussi responsable. Et autour de ce « commun », peuvent alors de définir des récits et des projets qui fédèrent et associent l'ensemble des acteurs de la cité.

Le partage du processus est d'autant plus important que la majeure partie du territoire communal est couverte par le foncier et le bâti privés. Ainsi des efforts de la collectivité peuvent être annulés par des actions (ou un manque d'actions) sur certains points stratégiques de révélation de la Cité. C'est aussi la rencontre entre nouveaux arrivants et natifs du territoire qui est l'occasion de construire une connaissance et une posture de l'interdépendance riche de sens.

En résumé, ce travail sur le patrimoine vise à identifier ce qui caractérise la culture d'un territoire et ses habitants, et révéler l'unicité des lieux. Se dessine alors des tons, des couleurs du projet municipal, souvent des fils rouges, qui permettent d'inscrire les projets dans une continuité, de constituer la base d'une concertation dynamique, mais aussi d'éviter les écueils de la standardisation des aménagements et des cultures.

C'est cette approche que nous vous proposons de mettre en place dans les Petites Cités de Caractère® retenues dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

Françoise Gatel
Présidente Petites Cités de Caractère® de France

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Petites Villes de Demain souhaitant mettre en œuvre des ateliers « Révélations », temps de sensibilisation au patrimoine dans les territoires développés par l'association Petites Cités de Caractère® et animés par l'agence EntrEliEux. Ces ateliers furent présentés le 16 septembre 2021, dans le cadre du Webinaire *« Quelles méthodes innovantes pour révéler mon patrimoine ? »* organisé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour les Petites Villes de Demain (replay : https://www.youtube.com/watch?v=aXg9NydZ_10).

Ce second appel à manifestation d'intérêt est proposé pour l'année 2023. Si vous souhaitez vous positionner pour votre cité, merci de nous renvoyer le formulaire que vous trouverez en dernière page de ce document, avant le 30 novembre 202.

LES PETITES CITES DE CARACTERE®,
45 ANS D'EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PATRIMONIAL

Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, entre urbanité et ruralité. Ces villes historiques ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage, mais gardent toujours un rôle de centralité.

Par bien des aspects, les Petites Cités de Caractère® sont à leur échelle, des laboratoires de la ville durable, expression d'un dialogue complexe et riche entre sauvegarde du passé et perspective d'avenir.

Pour que les caractéristiques fondamentales des Petites Cités de Caractère® demeurent, tout en intégrant les évolutions nécessaires à leur temps, les communes se sont dotées d'outils de protection et de gestion adaptés, et des méthodologies de projet qui placent le patrimoine au cœur du projet de territoire.

En outre, la charte de qualité Petites Cités de Caractère®, pierre angulaire du concept, engage les communes à mener une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de leurs patrimoines matériels et immatériels, ainsi que de mise en valeur, d'animation et de promotion auprès des habitants et des visiteurs.

Les Petites Cités de Caractère® sont aujourd'hui reconnues comme des territoires aux enjeux touristiques et patrimoniaux indéniables ; ensemble, elles partagent un véritable enthousiasme, des valeurs collectives qui donnent vie et sens au concept.

C'est fort de cette expérience que l'association Petites Cités de Caractère® est partenaire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour le programme Petites Villes de Demain. Dans le cadre de ce partenariat, l'association propose de partager avec toutes les Petites Villes de Demain un certain nombre d'outils et prestations développés pour ses adhérents comme les supports méthodologiques et les ateliers « Révélations ».

LES OBJECTIFS

Le principal objectif du dispositif consiste à impulser une posture de réflexion pour faire émerger la ligne directrice de révélation du territoire. Ainsi co-construire et partager un récit qui porte le sens à donner (Mauléon : Cuir et Cité castrale, Melle : L'Effervescence, etc.) mets l'humain au cœur du dispositif**.** Cette ligne directrice doit pouvoir guider le processus d'appropriation par une implication des habitants et des usagers. Il ne s'agit pas d'apporter une tutelle pour encadrer les projets individuels, mais au contraire proposer un substrat sur lesquels les habitants ou les usagers pourront s'appuyer, s'en emparer et être eux aussi force de proposition dans la révélation, la transmission des valeurs du territoire et inventer les possibles de la transformation du quotidien de la Cité.

L'habitant et l'acteur du territoire sont placés en pièces maîtresses de la dynamique de la cité :

- Le partage du processus est d'autant plus important que la majeure partie du territoire est couverte par le foncier et le bâti privé. Ainsi des efforts de la collectivité peuvent être annulés par des actions (ou un manque d'actions) ;
- La rencontre entre nouveaux arrivants et natifs du territoire est l'occasion de construire une connaissance et une posture de l'interdépendance riche de sens :
    - Richesse de la découverte pour celui qui arrive,
    - Manière de pouvoir transmettre et partager pour celui qui habite.

Ce dispositif constitue la base d'une concertation dynamique au sens de la favorisation de l'accès des habitants à la compréhension du récit collectif.

À l'heure où :

- Le « vivre ensemble »,
- La qualité du cadre de vie,
- L'épanouissement de l'individu,
- La question de la transmission,
- L'investissement sur l'espace public

doivent être au cœur des débats. Ainsi construire une ligne directrice offre la possibilité de créer un véritable projet humain, où la Cité est la pierre d'angle de l'émulation.

Les prémices du récit : la ligne du projet

La prédéfinition d'une ligne directrice, en particulier, consiste à :

1. Donner un sens commun à l'action auprès de chacun des membres du Conseil municipal,
2. Offrir une clé de lecture pour les employés municipaux, pour les « acteurs de la commune » (habitants, associations, artisans, commerçants, industriels, écoles et collège, etc.), pour les partenaires extérieurs (communauté de communes, département, région, "subventionneurs", prêteurs, prestataires, fournisseurs, communes et associations pouvant partager des projets communs…),
3. Construire un outil d'aide à la décision sur les projets opérationnels en matière de définition, d'orientation, de hiérarchisation, de calendrier, de complémentarité,
4. Fabriquer les éléments permettant de mettre en œuvre une communication ciblée auprès des « publics » à conquérir : nouveaux acteurs économiques, nouveaux habitants, touristes.

La construction du récit commun, une étape du projet de territoire

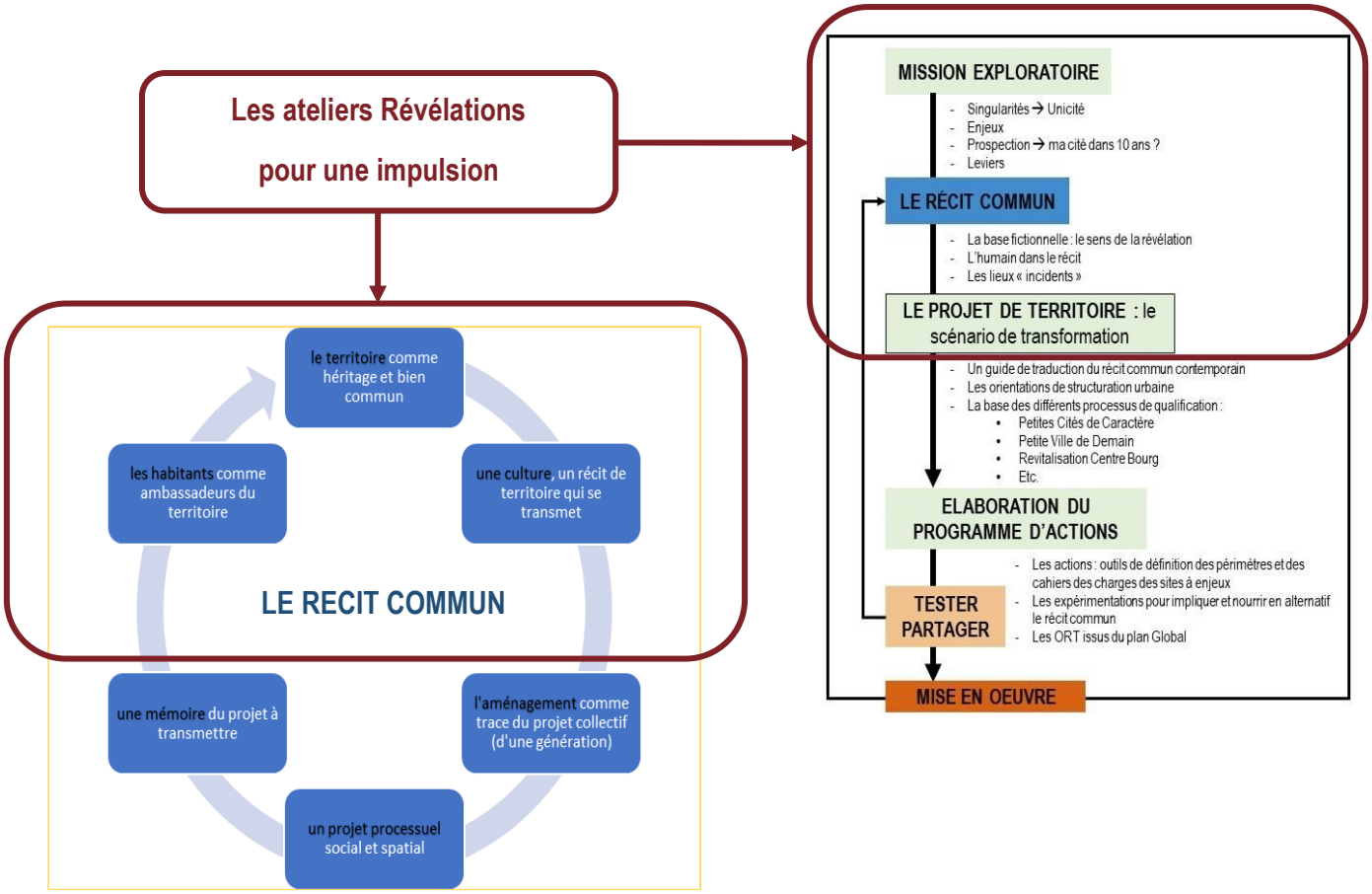

source : didattica – EntrEliEux

Placer les personnes et le patrimoine au cœur du projet de territoire

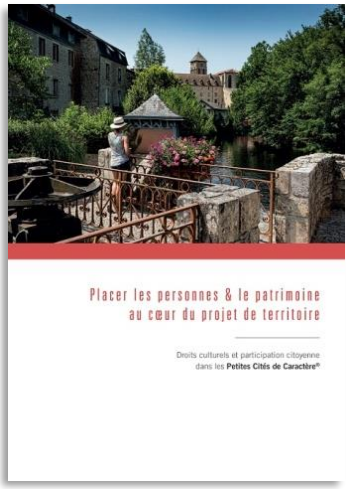

En 2021, l'association Petites Cités de Caractère® de France a publié « Placer le patrimoine et les personnes au cœur du projet de territoire – Participation Citoyenne et Droits culturels dans les Petites Cités de Caractère® », recueil de 20 articles pour illustrer par l'exemple un sujet qui est un enjeu dans toutes les communes.

Plusieurs de ces articles décrivent des actions conduites avec l'agence EntrELiEux dans les Petites Cités de Caractère®.

Vous pouvez solliciter l'envoi de ce document sur simple demande par mail à : Laurent Mazurier, petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

CONTENU DE LA MISSION

En amont : Comprendre le questionnement et l'attente autour du dispositif, constituer le groupe projet

La structure accueillante constitue un groupe d'acteurs (élus, associations, acteurs économiques, habitants, etc.) de la cité (idéalement 20-25 personnes) qui s'engagent à participer à tous les temps des travaux.

Les premiers échanges avec la maîtrise d'ouvrage (élus / techniciens) sous forme d'échanges téléphoniques ou visio- conférences.

Etape 1 : Mettre en posture de questionnement et définir collectivement les enjeux

Ce premier temps impulse une manière de travailler ensemble.
Il se déroule en 3 moments :

1. La présentation individuelle des participants et la formulation d'expressions autour d'une question précise en rapport avec le territoire. Le dispositif mis en place limite les présentations convenues et permet de faire apparaître ce qui mobilise les uns et les autres autour du projet (dans les Petites Cités de Caractère®, cette réflexion se fait autour de « cité », qui plus est « de caractère »).

2. Une approche décalée de la perception d'un territoire. Les participants sont placés en situation d'analystes et/ou d'observateurs sur un territoire, un bourg ou une ville qui les ont interpellés.
   L'objectif consiste à faire ressortir ce qui fait émotion et les points interpellant de la découverte d'un territoire.

3. Un travail en ateliers par groupe, sur la base d'une cartographie (photos aériennes ou planches cadastrales), ou d'un processus de type carte mentale, permet de faire ressortir les éléments spatiaux qui semblent liés au nouveau regard porté sur le territoire. La confrontation des groupes permet d'esquisser une représentation sensible des enjeux de la Cité au regard de la problématique posée : entre extraordinaire et ordinaire.

Note : ce premier temps se déroule sur le temps d'une soirée. Ce temps de soirée peut être prolongé par un petit déjeuner le lendemain matin pour un échange sur la synthèse avec le recul de la nuit. Ce sont toujours des temps riches de prise de recul qui complètent les expressions de l'atelier.
Les dispositifs énoncés dans la présente note peuvent être adaptés en fonction des caractéristiques et des enjeux de la commune.

Etape 2: L'émergence de la ligne directrice et une première méthodologie d'implication des habitants et des usagers

Ce temps est réalisé au moins un mois après le temps de définition des enjeux, de manière à laisser décanter le processus d'interpellation de l'étape.

L'objectif de ce temps consiste à :

- Prolonger la manière de travailler ensemble,
- Identifier les leviers d'actions,
- Déterminer les ingrédients qui peuvent constituer la base du récit,
- Formuler une sorte de slogan qui image la ligne directrice.

Sur la proposition d'EntrEliEux, la synthèse proposée autour des enjeux (temps précédent), amorce la manière dont la Cité pourrait se mettre en scène. Les participants sous forme d'ateliers (photos langage, nappes tournantes, brainstorming, etc.) sont amenés à projeter les pistes explorées :

- Parcours de révélation et de mise en scène,
- Définition d'actions (et notamment de temps portés directement par les habitants et les usagers).

Etape 3 : Du récit commun au projet de territoire

Sous forme d'un document de 12 à 15 pages, la synthèse résume les éléments émergés de la réflexion de l'ensemble de l'accompagnement.

Il comprend :

- Les principaux ***enjeux***,
- Les ***leviers*** de révélation,
- La base du ***récit collectif,***
- Les orientations pour ***construire les chapitres*** du récit comprenant des actions qui contribuent à la révélation et l'appropriation joyeuse de la Cité,
- La ***mise en mouvement***. (Elle concerne la mise en évidence d'actions implicatives qui peuvent être lancées dans l'immédiat afin d'impulser la dynamique du projet de territoire).

La restitution de ce travail se fait avec les porteurs du projet Petites Villes de Demain et leurs partenaires, et propose ainsi des liens entre le récit commun et le projet de territoire.

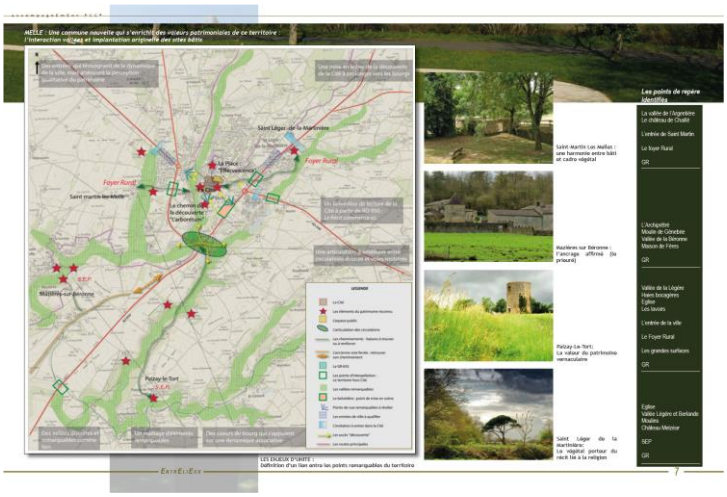

LE COUT DES ATELIERS

Une participation financière est demandée de 4 850 € TTC

Frais de déplacement à rajouter : base : 3 allers-retours à partir de Rochefort (siège d'EntrElieux), hébergement chez l'habitant, frais de repas pris en charge par la commune accueillante.

A savoir : coût kilomètre 0.364 € référence barème impôts-gouv 2020.

CONTACT

Laurent MAZURIER

Petites Cités de Caractère® de France

Tel : 06 77 03 13 61

Mèl : petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

ATELIERS REVELATIONS
PETITES VILLES DE DEMAIN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Commune de

.....

EPCI

.....

Souhaite accueillir en 2023 des ateliers « Révélations » dans la commune de

.....

dans le cadre du programme Petites Ville de Demain.

Coordonnées de la personne référente sur ce dossier :

Prénom / NOM

.....

Fonction

.....

Adresse mail

.....

A retourner pour le 30 novembre 2022 à l'adresse suivante

Petites Cités de Caractère® de France

1 rue de la Mariette

72000 Le Mans

petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

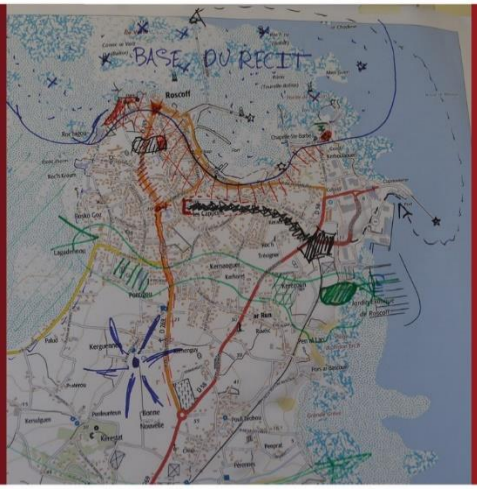

Petites Cités de Caractère® de France
1 rue de la Mariette 72000 LE MANS
02 43 75 99 25 | contact@petitescitesdecaractere.com
www.petitescitesdecaractere.com

Suivez-nous sur :

Avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct petites villes de demain